SDEE de la Lozère

CHALEUR RENOUVELABLE

Le SDEE de la Lozère accompagne les opérateurs publics et privés dans la réalisation de leurs projets de chaleur renouvelable. Les équipes du syndicat apportent leur expertise de l'émergence du projet jusqu'au suivi de fonctionnement de l'installation.

L'accompagnement proposé par le SDEE

- Conseils en amont pour bien définir le projet et son environnement
- Réalisation d'analyses d'opportunité pour aider à la prise de décision (éléments technico-économiques du projet)
- Relecture technique et didactique de rapports d'études de faisabilité
- Travail de concert et échanges avec les partenaires (architectes, MOE, artisans…) pour la bonne mise en œuvre des projets
- Accompagnement à la recherche de financements et assistance au montage des dossiers de demande de subvention
- Mise en relation avec les différents corps de métiers et accompagnement au moment de la réalisation
- Échanges avec les fournisseurs de combustibles locaux
- Suivi annuel du fonctionnement de l'installation

Le Fonds Chaleur

Le SDEE assure pour le compte de l'ADEME la gestion déléguée des aides du Fonds Chaleur, permettant de soutenir la réalisation d'études et de projets de chaleur renouvelable en Lozère.

FONDS CHALEUR
EXPERTISE ET FINANCEMENT

CHALEUR RENOUVELABLE

Le contrat territorial chaleur renouvelable

Lauréat de l'appel à projet régional initié par l'ADEME, le SDEE assure désormais le rôle d'**opérateur territorial de chaleur renouvelable** dans l'objectif de soutenir le développement des énergies renouvelables thermiques en Lozère.
Il apporte ainsi un appui technique, administratif et financier aux opérateurs publics ou privés qui souhaitent réaliser un projet de chaleur renouvelable. C'est dans le cadre de ce contrat que le SDEE assure désormais la gestion déléguée du Fonds Chaleur, permettant ainsi à des projets de taille modeste de bénéficier des financements de ce fonds.

Les maîtres d'ouvrage éligibles

- Collectivités - EPCI
- Associations
- Entreprises
- Bailleurs sociaux

Les filières concernées

GÉO-THERMIE OCCITANIE

La **géothermie** repose sur l'utilisation de la chaleur de la terre comme source d'énergie. Il s'agit d'extraire la chaleur contenue dans le sol grâce à des sondes verticales ou horizontales, ou bien dans des nappes souterraines grâce à deux forages. L'élévation finale de la température est réalisée au moyen d'une pompe à chaleur.

SOLAIRE THERMIQUE OCCITANIE

Le **solaire thermique** est la conversion du rayonnement solaire en énergie calorifique. Cette énergie peut être utilisée comme source de chauffage ou pour la production d'eau chaude sanitaire. Attention à ne pas le confondre avec le solaire photovoltaïque qui permet de produire de l'électricité et non de la chaleur.

BOIS ENERGIE OCCITANIE

Le **bois-énergie** désigne l'utilisation du bois en tant que combustible, employé sous différentes formes (principalement plaquettes, granulés et bûches), dans différentes installations (domestiques, industrielles, tertiaires ou collectives), alimentant ou non des réseaux de chaleur.

La chaleur de récupération

La **chaleur de récupération** (ou chaleur fatale) est la chaleur générée par un procédé dont l'objectif premier n'est pas la production d'énergie. Il s'agit de capter puis transporter cette chaleur, qui serait perdue, pour favoriser son exploitation sous forme thermique.

La mission Chaleur Renouvelable est soutenue par

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
Cofinancé par l'Union européenne
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
RESEAU CHALEUR RENOUVELABLE OCCITANIE

territoire d'énergie LOZERE

SDEE de la Lozère
SDEE de La Lozère
12 boulevard Henri Bourrillon
48000 Mende

Contacts

Christelle BOUT
Technicienne
04 66 65 77 69
06 42 28 01 09
c.bout@sdee48.fr

Nicolas LELONG
Technicien
04 66 65 77 71
06 42 28 31 53
n.lelong@sdee48.fr

Mathilde SAGNES
Chargée de projet
04 66 65 64 93
06 71 99 21 67
m.sagnes@sdee48.fr